



## Conférence générale

38<sup>e</sup> session, Paris 2015

# dr

United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

### • **Projet de résolution**

### • Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

38 C/DR.9 \*  
8 octobre 2015  
Original anglais

## **Amendement au Projet de budget pour 2016-2017 (38 C/5)**

présenté par la **RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN**

### **Titre II.A – Programmes :**

Grand programme : II Sciences exactes et naturelles

Résolution : 02000

Axe d'action : 6 Renforcer la sécurité de l'eau douce

Paragraphe : 2 (b) (11)

Incidences budgétaires  
indiquées par l'auteur : 100 000 dollars des États-Unis

Source de financement  
proposée par l'auteur : Ressources extrabudgétaires et contribution financière des  
États de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

### **Modification proposée :**

- (11) Renforcement des connaissances, de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau **et le lien eau-énergie** grâce à une meilleure coopération internationale ;

### **Note explicative :**

*Compte tenu* de l'accent mis par la huitième phase du Programme hydrologique international (PHI-VIII) sur l'amélioration de la sécurité de l'eau face à différents défis, ainsi que sur une meilleure compréhension des liens qui existent entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, en tant qu'approche permettant de résoudre la question des conflits liés à l'eau entre pays des zones arides à travers le monde,

\* Ce projet de résolution est parvenu au Secrétariat le 20 septembre 2015.

*Étant donné* la nécessité croissante d'une collaboration intersectorielle pour une meilleure gestion des ressources naturelles, y compris les ressources en eau et en énergie, ainsi que la nécessité d'identifier des applications synergiques entre ces ressources,

*Ayant à l'esprit* le fait que la sécurité de l'eau est un défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle (PHI-VIII), mis en exergue par le résultat escompté 10 pour le grand programme II du 38 C/5 (Volume 2), qui concerne le renforcement des réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux en matière de sécurité de l'eau,

*Conscients* de l'expérience acquise et des défis rencontrés par les pays des régions arides et semi-arides en ce qui concerne la rareté de l'eau et la sécheresse, ainsi que des défis auxquels sont confrontés les pays en développement qui sont exposés aux effets du changement climatique,

*Soulignant* tout ce qui précède, et *conscients* que le fait de mettre expressément l'accent sur l'eau comporte le risque de privilégier les objectifs de développement liés à l'eau au détriment d'autres objectifs, et compte tenu de la proclamation de la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous (2014-2024), nous prions la Directrice générale d'inclure la question du lien eau-énergie dans les programmes du PHI en vue de la mise en œuvre de sa huitième phase (PHI-VIII), en s'attachant notamment à :

1. organiser une conférence sur le lien eau-énergie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ;
2. promouvoir le renforcement des capacités en ce qui concerne le lien eau-énergie grâce à des programmes et projets de développement des capacités et de transfert des connaissances dans la région du Moyen-Orient.